

<http://www.oncfs.fr/spip.php?article1493>



L'ONCFS et l'ANFA au Salon de la chasse à Mantes-la-Jolie

- Espace Presse / Actualités -

Date de mise en ligne : mardi 5 mars 2013

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Signature d'une convention de partenariat entre l'ONCFS et l'Association nationale des fauconniers et autoursiers au Salon de la chasse et de la faune sauvage de Mantes-la-Jolie

Inscrite au patrimoine immatériel de l'Humanité par l'UNESCO, la chasse au vol est une tradition plusieurs fois centenaire. L'Association nationale des fauconniers et autoursiers (ANFA) est ainsi dépositaire de techniques et de savoirs que les fauconniers et autoursiers entretiennent avec un soin particulier. L'[ANFA](#) dispose notamment d'une expertise en termes de conservation et de reproduction de souches sauvages de rapaces en captivité qui mérite d'être valorisée.

L'Office national de la chasse et de la faune sauvage, qui a reçu de l'Etat la mission de maintenir et d'améliorer le capital cynégétique dans les territoires, de participer à la connaissance et à la protection de la nature, se propose d'apporter expertise et conseil à l'ANFA en vue d'assurer une meilleure insertion de ce mode de chasse dans la France contemporaine.

A l'occasion du Salon de la chasse et de la faune sauvage à Mantes-la-Jolie, Jean-Pierre Poly, directeur général de l'ONCFS, et Philippe Justeau, président de l'ANFA, ont signé une convention de partenariat sur le **stand commun ONCFS/FNC (allée B, stand n°47-48)**, le vendredi 5 avril 2013.

